



AVIS PUBLIC DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

La soussignée donne avis public qu'à la session du conseil qui sera tenue le 5 mars 2018 à 19h, à la salle du conseil située au 45, rue des Saules à Notre-Dame-de-la-Salette, le conseil statuera sur la demande de dérogation mineure relative à la propriété située du 330, chemin Binette (lot 29 du rang 8, Canton de Portland Est.

Cette demande consiste à permettre l'installation d'une piscine dans la marge avant de la ligne de lot alors que le règlement 2000-05 exige 15.0 mètres.

Tout intéressé pourra se faire entendre relativement à cette demande de dérogation mineure, lors de ladite session du 5 mars 2018.

Donné à Notre-Dame-de-la-Salette, ce 13 février 2018.

Mylène Groulx
Directrice générale
& Secrétaire trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Mylène Groulx, directrice générale & secrétaire trésorière de la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut mentionné en affichant une copie dudit avis à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 13 février 2018 entre 9h00 et 16h00.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 13^e jour de février 2018.

Mylène Groulx